

e) soustraire toute catégorie de mise en circulation à l'application de la présente section;

40. Subsection 353(2) of the French version of the Act is replaced by the following:

Idem

(2) À la demande de tout membre du comité de vérification, le vérificateur assiste à toutes réunions de ce comité tenues au cours du mandat de ce membre.

41. Paragraph 441(1)(h) of the French version of the Act is replaced by the following:

h) avec l'autorisation du ministre, offrir des services en matière de sécurité et prévention, de gestion des risques et d'évaluation ou de règlement des sinistres, exploiter des centres de rééducation et de perfectionnement, fournir de l'équipement ou de l'aide informatique à ses agents et courtiers d'assurances indépendants, exploiter des centres de réparation et d'évaluation, de même qu'effectuer toutes autres opérations raisonnablement connexes au commerce de l'assurance exercé par la société.

42. (1) Paragraph 449(2)(b) of the English version of the Act is replaced by the following:

(b) in respect of a class of insurance that, in the opinion of the Minister, is adequately covered by some other compensation plan;

(2) Paragraph 449(2)(d) of the English version of the Act is replaced by the following:

(d) in respect of a class of insurance for which the Minister has not designated a compensation association.

43. Section 452 of the Act is replaced by the following:

452. For the purpose of establishing or maintaining a segregated fund required to be established and maintained by section 451, a company may, subject to the regulations and, in the case of a transfer from a participating account maintained pursuant to section 456,

Establishment and maintenance of segregated funds

e) soustraire toute catégorie de mise en circulation à l'application de la présente section;

40. Le paragraphe 353(2) de la version française de la même loi est remplacé par ce qui suit :

Idem

(2) À la demande de tout membre du comité de vérification, le vérificateur assiste à toutes réunions de ce comité tenues au cours du mandat de ce membre.

41. L'alinéa 441(1)(h) de la version française de la même loi est remplacé par ce qui suit :

h) avec l'autorisation du ministre, offrir des services en matière de sécurité et prévention, de gestion des risques et d'évaluation ou de règlement des sinistres, exploiter des centres de rééducation et de perfectionnement, fournir de l'équipement ou de l'aide informatique à ses agents et courtiers d'assurances indépendants, exploiter des centres de réparation et d'évaluation, de même qu'effectuer toutes autres opérations raisonnablement connexes au commerce de l'assurance exercé par la société.

42. (1) L'alinéa 449(2)(b) de la version anglaise de la même loi est remplacé par ce qui suit :

(b) in respect of a class of insurance that, in the opinion of the Minister, is adequately covered by some other compensation plan;

(2) L'alinéa 449(2)(d) de la version anglaise de la même loi est remplacé par ce qui suit :

(d) in respect of a class of insurance for which the Minister has not designated a compensation association.

43. L'article 452 de la même loi est remplacé par ce qui suit :

452. Pour la constitution des caisses séparées visées à l'article 451, la société peut, sous réserve des règlements et, dans le cas des comptes de participation prévus à l'article 456, de l'article 463, effectuer des vire-

Établissement de caisses séparées